AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Recrutement d'un Ingénieur Chargé des Infrastructures PRAPS 2

1. Contexte

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer une deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « **Recrutement d'un Ingénieur Chargé des Infrastructures PRAPS 2** ».

Le Projet se trouve dans sa dernière année d'exécution et sa clôture est prévue le **31 décembre 2027**.

2. Profil de l'Ingénieur Chargé des Infrastructures

L'Unité de Coordination du Projet Régional d'appui au Pastoralisme au Sahel phase-2 (PRAPS-2-MR) invite les candidats intéressés de nationalité mauritanienne, titulaires d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5 minimum) en Génie Civil, Urbanisme, Bâtiments et/ou Travaux Publics, à manifester leur intérêt pour fournir les services demandés.

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5 minimum) en Génie Civil, Urbanisme, Bâtiments et/ou travaux publics

- Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans
- Avoir travaillé pendant 5 années au moins dans un poste lié à la réalisation d'infrastructures
- Être capable de lire et interpréter des plans de génie civil, préparer des devis quantitatifs et estimatifs à partir de plans de génie civil
- Avoir des connaissances des normes environnementales et sociales de la BM
- Avoir une bonne maîtrise de logiciels de planification et de suivi des travaux
- Avoir une bonne maîtrise du logiciel Excel et une bonne connaissance des logiciels de conception de Génie Civil (AUTOCAD, ROBOT);
- Connaissance des procédures de la Banque mondiale relatives aux travaux ;
- Être familier des procédures (nationales et BM) de passation de marchés ;
- Aptitude de travail en équipe et sous pression ;
- Bonne pratique du français ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

3. Tâches de l'Ingénieur Chargé des Infrastructures

Sous la supervision du Coordonnateur National et en étroite collaboration avec le Directeur Technique, les experts de l'UCP et les structures partenaires, l'Ingénieur Chargé des Infrastructures est responsable de la coordination, de la supervision et du suivi des travaux de construction et de réhabilitation de toutes les infrastructures prévues dans le cadre du Projet.

L'Ingénieur Chargé des Infrastructures devra notamment :

- Participer à la conception des activités à mettre en œuvre et à la préparation du PTBA dans le cadre de la construction/réhabilitation des ouvrages ;

- Élaborer et/ou approuver les Termes de Références pour réaliser les études techniques des projets d'infrastructures du projet, en collaboration étroite avec les responsables techniques des composantes correspondantes et spécialiste en passation des marchés ;
- Revoir et approuver les études techniques (APS, APD, DE.) réalisées par les consultants recrutés à cet effet et organiser les séances d'approbation des différentes phases des études ;
- Participer à la préparation et à la validation des dossiers d'appel d'offre (DAO), en collaboration étroite avec les responsables techniques des composantes correspondantes et spécialiste en passation des marchés en :
 - fixant les lots de travaux, précisant les délais d'exécution estimés, ainsi que le personnel/qualifications attendus, et les spécifications techniques pour les travaux ;
 - veillant à l'intégration des clauses environnementales et sociales dans tous les DAO des différents sous projets que le Projet aura à exécuter, en collaboration étroite avec les spécialistes de l'UCP-MR en matière d'environnement et de développement social ;
- Superviser les projets d'infrastructures du Projet :
 - Vérifier que les conditions de démarrage des travaux sont remplies (disponibilité des sites adéquats pour les ouvrages) ;
 - S'assurer que tous les documents techniques, administratifs et financiers préliminaires au démarrage des travaux sont disponibles ;
 - Estimer l'impact des modifications des ouvrages et préparer, sur la base des notes techniques, les projets d'avenants aux marchés correspondants ;
 - Contrôler et approuver les documents de décaissement des travaux soumis par le maître d'œuvre (MOE) aux maîtres d'ouvrages (MOA) et comparer le décaissement avec l'état d'avancement des travaux et en tirer les conclusions ;
 - Superviser l'exécution des travaux en (conformité avec les spécifications techniques, calendriers et normes environnementales et sociales, y compris à travers la revue des rapports des entreprises de supervision et visites de terrains) en identifiant les lacunes des entreprises adjudicataires en proposant les solutions y afférentes pour les surmonter ;
 - Superviser la gestion des contrats des maîtres d'œuvre recrutés pour le suivi des travaux ;
- Animer et/ou participer aux sessions de formation et séminaires organisés par l'UCP dans le cadre de la réalisation des infrastructures ;
- Participer à l'élaboration des rapports périodiques consolidés (partie d'avancement physique des infrastructures) sur la mise en œuvre du projet ; contribuer à l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures pour la partie relative aux infrastructures, mais également à tout autre rapport que le bailleur de fonds pourrait demander dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives aux marchés d'infrastructures notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non-objections du bailleur de fonds ;
- Participer aux missions d'appui de la Banque mondiale, suivre et mettre en œuvre les recommandions des aides mémoires issus de ces différentes missions.
- Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur du Projet aura à lui confier.

4. Lieu et durée de la mission

L'Ingénieur Chargé des Infrastructures sera basé à Nouakchott, avec des déplacements fréquents dans la zone d'intervention du Projet. Un contrat initial d'un (1) an est prévu. Il sera renouvelable sous réserve

d'une évaluation de performance jugée satisfaisante, dans la limite de la date de clôture du Projet, fixée au 31 décembre 2027.

5. Méthodologie de recrutement

Le recrutement se fera selon la méthode de sélection des consultants individuels de la Banque mondiale. Le Consultant sera recruté sur la base de ses qualifications académiques, de son expérience professionnelle pertinente et de sa capacité à réaliser la mission.

Le processus de recrutement est soumis aux conditions d'âge pour occuper une fonction à caractère permanent.

L'Ingénieur Chargé des Infrastructures sera évalué sur la base de l'examen des dossiers des candidats, qui représente 70 % de la note finale, et des épreuves écrite et orale, qui comptent pour 30 %.

6. Conflits d'intérêt

L'attention des candidats est attirée sur les dispositions relatives aux conflits d'intérêt décrites au point 1.9 des directives de la Banque mondiale « Règlement de passation des marchés applicable aux emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) ».

7. Obtention des termes de référence

Les termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II-MR) : Ilot P 45 (Ancien siège d'AMEXTIPE), BP : 2258 ; Tél : 00 222 525 12 66 ; Nouakchott - Mauritanie.

8. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, un Curriculum Vitae (CV) actualisé écrit en français, ainsi que les **copies certifiées des diplômes et attestations de travail justifiant les expériences et formations pertinentes déclarées dans le CV**.

9. Dépôt des candidatures

Les dossiers doivent être déposés, sous enveloppe fermée, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **18/11/2026 à 15 heures TU**. Les candidatures par voie électronique ne sont pas autorisées. Tout dossier incomplet, non conforme ou parvenu après cette date et cette heure sera rejeté. Toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte. L'UCP se réserve le droit de procéder à la vérification des diplômes, des expériences et des attestations soumis.

Adresse de dépôt des candidatures

Coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II-MR) : Ilot P 45 (Ancien siège d'AMEXTIPE), BP : 2258 ; Tél : 00 222 525 12 66 ; Nouakchott - Mauritanie.

10. Mention à porter sur le dossier

Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « **Recrutement d'un Ingénieur Chargé des Infrastructures pour le PRAPS II** ».

Le 03/11/2026

Le Coordonnateur
Mohamed Lemine HAKI

